



COMMUNIQUÉ

Paris, le 25 juillet 2025

LE 8 MAI DOIT DEMEURER UN JOUR FÉRIÉ

Le 8 Mai est devenue au fil des décennies un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale. En cette année du 80^e anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie et quand, en Europe et dans le monde, les idéologies les plus réactionnaires ont de nouveau pignon sur rue, quand ce ne sont pas, de façon plus ou moins manifeste, les thuriféraires de l'idéologie criminelle du Troisième Reich ou de ses succédanés avec leurs affidés complices qui battent le pavé, le gouvernement français, par la voix de son premier ministre, propose de supprimer le 8 Mai comme jour férié.

Avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, nous, *Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, héritiers à divers titres des martyrs de la Déportation et de l'Internement, ne pouvons que signifier notre absolue consternation pour cette proposition à rebours du sens de l'Histoire. Elle blesse nos sensibilités et va l'encontre de tout le travail de mémoire que nous accomplissons auprès des jeunes générations et du grand public par les différentes initiatives que nous menons sur l'ensemble du territoire et qui sont reconnues par les collectivités territoriales, le ministère des Armées et le ministère de l'Éducation nationale pour, entre autres, notre implication dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Le général de Gaulle, dès le 18 juin 1940, lançant à la radio de Londres son appel à la résistance, concluait par ces quelques mots « Quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Le flambeau qui nous a été légué par nos aïeux, nous nous en sommes faits les porteurs à notre tour.

Nous ne saurions accepter que la date symbolique du 8 Mai disparaisse de notre calendrier mémoriel en tant que jour férié. Le 8 Mai c'est, au-delà de la commémoration de la capitulation des armées nazies, la marque de notre fidélité à celles et ceux qui, par leurs combats et leurs sacrifices, ont sauvé l'honneur de la France face aux collaborationnistes du régime de Vichy, à celles et ceux qui, parce que nés juifs, furent voués à l'extermination, tout comme les Tsiganes, à celles et ceux qui, considérés comme indésirables, furent persécutés, c'est aussi l'appel à l'action et à la lutte toujours nécessaire contre toutes les résurgences et remugles de l'idéologie nazie et de ses ersatz protéiformes.

Nous exigeons donc le retrait de la proposition.

Que le 8 Mai reste un jour férié de commémorations, de victoire pour nos libertés et de vigilance citoyenne pour nos démocraties !

Le Bureau national des *Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)*